

RCS : NICE
Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01170
Numéro SIREN : 531 323 715
Nom ou dénomination : A.S.T.

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2019 sous le numéro de dépôt 28227

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'An deux mille dix neuf,

Le six décembre,

A 10 heures,

Le Gérant et le propriétaire de la Société AST, SARL au capital de 1.000,00 Euros, ont tenu leur assemblée générale extraordinaire, le 06 décembre 2019.

Sont présents :

Monsieur Philippe PASTOR, propriétaire de 10 parts sociales.
19 A, Chemin de l'Arieta - 06200 NICE

Monsieur Alexandre PASTOR, Gérant.
19 A, Chemin de l'Arieta - 06200 NICE

Monsieur Alexandre PASTOR, gérant préside l'assemblée. Il constate que le propriétaire présent ou se faisant représenter est propriétaire de 10 parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer. Il tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- avis de réception des lettres de convocations envoyées aux associés le 25 novembre 2019 ;
- texte de la résolution soumise aux associés.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante :

- distribution exceptionnelle de dividendes.

Résolution unique

L'assemblée décide de procéder à une distribution exceptionnelles de dividendes pour un montant de 60.000,00 €. En conséquence, le propriétaire recevra un dividende de 6.000,00 € par part détenue.

L'assemblée adopte cette résolution par 2 voix "pour" sur 2.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à Nice le 6 décembre 2019

Le propriétaire



Le gérant

